

UNITÉS DE MESURE

L'équivalent temps complet ou ETC

L'équivalent temps complet (ETC) est l'unité de mesure qui exprime le rapport entre la rémunération versée à une personne au cours d'un exercice financier (c.-à-d. le traitement ou autre versement) et le traitement annuel correspondant à son classement. Le calcul de l'ETC exclut les heures supplémentaires, les primes et les allocations. Le nombre total d'ETC reflète le **volume de la main-d'œuvre rémunérée** durant un exercice financier.

Par exemple, une personne qui occupe un emploi à temps complet et qui travaille toute l'année sera comptée comme un ETC. Une personne qui occupe un emploi à temps partiel, qui travaille à temps réduit ou qui est absente du travail pendant une partie de l'année (absence non rémunérée ou partiellement rémunérée) représente un ETC plus grand que zéro, mais plus petit qu'un. Finalement, une personne absente sans traitement pendant toute l'année correspond à un ETC égal à zéro.

Différence entre « ETC » et « personne »

L'effectif de la fonction publique est composé de personnes, alors que le nombre d'ETC constitue la mesure du volume de main-d'œuvre rémunérée de ce même effectif. Toute personne qui a un lien d'emploi au sein de la fonction publique au cours de l'exercice financier 2020-2021 est comptabilisée, qu'elle ait été rémunérée ou partiellement rémunérée toute l'année ou seulement une partie de l'année. Le tableau suivant présente le nombre de personnes différentes qui ont occupé un emploi dans la fonction publique à un moment ou à un autre en 2020-2021, le nombre de personnes en poste à la fin de l'exercice financier (soit en date de la dernière paie de mars 2021) ainsi que le nombre d'ETC correspondant pour le même exercice, en fonction du statut d'emploi.

Statut d'emploi	Nombre de personnes en mars 2021	ETC 2020-2021
Régulier	55 666	52 056
Occasionnel	9 524	8 044
Étudiant et stagiaire	2 502	1 171
Ensemble de l'effectif	67 692	61 271

Dans les tableaux, lorsqu'il est question du nombre de personnes, il s'agit toujours du nombre de personnes en poste en date de la dernière paie de l'exercice financier.